

Fiche CSS : La protection de l'environnement.

Définitions : **Environnement** : Ensemble des éléments naturels (air, eau, terre...) et des éléments artificiels (agriculture, industrie, habitat...) qui constitue le cadre de vie d'un individu ou d'une communauté.

Développement durable : Notion floue que l'on résume souvent sous la forme : « préservez l'environnement pour qu'il réponde aux besoins actuels tout en lui permettant de répondre à ceux des générations futures. »

Les principaux dangers :

- La pollution de l'air

L'air que nous respirons est composé de 78 % d'azote, de 21 % d'oxygène et de 1 % d'autres gaz. Lorsque des éléments viennent perturber cette composition, les premières victimes sont les enfants et les personnes fragiles. On estime aujourd'hui que **30 000** décès sont liés à la pollution et on enregistre également un doublement des maladies allergiques respiratoires.

Les causes : la circulation automobile (CO₂ diffusé en grande quantité), l'industrie (pluies acides), l'agriculture (pollution due aux engrais). Les CFC, qui entraient auparavant dans la composition des systèmes réfrigérants, sont interdits depuis 2000.

La pollution de l'air est également due à **divers facteurs** qui agissent en milieu confiné. (lieux de travail, domicile...)

Exemples :

- **L'amiante** : Cet isolant thermique autrefois utilisé à foison s'est révélé être cancérigène pour l'appareil respiratoire. Il est interdit de l'utiliser en France depuis 1996.
- **Le tabac** : Il provoque des irritations de l'appareil respiratoire, et à long terme, des cancers. La fumée inhalée est surtout dangereuse pour les victimes du tabagisme passif.
- **Les produits chimiques volatiles** : Ils sont le plus souvent dégagés par les insecticides, les colles, les vernis mais aussi des parfums d'ambiance.
- **Les acariens, les moisissures, les bactéries**. Ils se développent surtout dans les lieux très confinés. D'où la nécessité d'aérer au maximum les locaux et d'insister sur le nettoyage des moquettes, literies...
- **Le monoxyde de carbone** : il est dégagé par les appareils de chauffage défectueux associé à une mauvaise ventilation.

La pollution de l'eau

- Le corps humain est composé de **60 % d'eau** (70 % pour les enfants.)
- La consommation domestique est de **150 litres par personne et par jour**.
- L'eau potable fait l'objet d'un contrôle très réglementé.

Les dangers :

- **Le plomb** : La maladie liée au plomb est le saturnisme. Il provoque des troubles neurologiques, hématologiques et digestifs.
- **Les nitrates** : Le taux de nitrates dans l'eau peut parfois être trop important, notamment dans les régions où l'emploi d'engrais est massif. (le taux de nitrates ne doit pas dépasser 50 mg par litre d'eau.)
- **La légionellose** : Cette infection est provoquée par des bactéries en suspension dans l'eau sous sa forme vaporisée. On a constaté 138 décès pour 1202 cas de cette maladie. La prévention ici consiste à entretenir les climatiseurs.
- **Les maladies directement liées à l'eau non potable** : Dans les Pays en Développement, les diarrhées, le choléra, les hépatites et autres font surtout des victimes parmi les enfants.

Les déchets

Les déchets sont surtout dangereux à cause de leur volume, qui ne cesse de croître. On comptait, en 2004, **353 kgs de déchets par personne**. Lorsqu'ils ne sont pas traités, ils polluent les sols, l'eau, l'atmosphère et dégagent des nitrates, du plomb ou autres effets toxiques.

Le recyclage est ici la seule solution. Il est facilité par la collecte sélective à domicile, d'une part, et par le remplacement des décharges par des déchetteries d'autre part. Les techniques de recyclage consistent à distinguer le plastique, les verres, le carton... dans les déchets recyclables, et à utiliser l'énergie des déchets non recyclables incinérés pour le chauffage collectif.

Cette technique se révèle efficace, mais reste encore problématique pour des déchets comme ceux du nucléaire, stockables mais non éliminables. L'utilisation de l'énergie nucléaire elle-même se trouve être remise en question. (conséquences sanitaires de Tchernobyl)

Conclusion :

- Ne sont ici répertoriés que les produits que nous connaissons comme étant nuisibles à la santé. Vis-à-vis de certains produits comme les téléphones portables ou les antennes relais, nous ignorons encore les véritables conséquences.
- Différentes mesures et différents protocoles sont envisagés au niveau international. Nous citerons comme exemple **le protocole de Kyoto de février 2005** où les pays signataires s'engagent à limiter l'émission des gaz à effet de serre.
- La préservation de l'environnement passe donc tout autant par des efforts individuels que par un effort collectif.

Conseils :

Renseignez vous par l'intermédiaire des journaux et d'Internet sur les différents processus de recyclage, sur les mesures gouvernementales du Grenelle de l'environnement ainsi que sur les films de Al Gore (Une vérité qui dérange) et Yann Arthus-Bertrand (Home)